

**Madame la Directrice régionale
Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES**

Bordeaux, le 22 septembre 2023

Objet : Maladie Hémorragique Epizootique en Région, demande de réglementation des mouvements nationaux

Madame la Directrice,

Depuis fin 2022, la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) est arrivée en Europe par l'Italie (Sicile, Sardaigne) puis en Espagne. C'est pourquoi GDS France et les organisations professionnelles agricoles partenaires ont demandé depuis plusieurs mois une demande d'anticipation auprès de la DGAI afin de limiter l'impact commercial.

Deux cas de MHE en élevages bovins ont été confirmés cette semaine dans notre région (Pyrénées-Atlantiques) et en Occitanie (Hautes-Pyrénées). Comme le prévoit la LSA, cela a conduit à une zone de blocage des élevages dans un rayon de 150 km autour des foyers, vers les pays intra-communautaires et ce pendant deux ans. Ce blocage aura un impact économique important pour nos élevages concernés (à ce jour Pyrénées-Atlantiques, Landes, et Gironde et Lot-et-Garonne en partie), d'autant plus en cette période d'exportations de bœufs essentiellement vers l'Italie et l'Espagne pour ce qui nous concerne.

La maladie qui semblait plutôt asymptotique lors de son arrivée en Europe, montre aujourd'hui des cas cliniques graves en élevages voire mortels.

C'est pourquoi, face à cette situation, l'ensemble de la profession (GDS, FRGDS, Chambre Régionale, Interbev NA, GTV NA) s'est réunie ce matin pour discuter des actions à mener auprès de nos éleveurs. Nous sommes unanimes pour mettre en place des actions pour limiter au mieux la propagation de la maladie. A cette fin, il nous paraît irresponsable sur le plan sanitaire de ne pas mettre en place des mesures aux mouvements des animaux au niveau national. Pourtant l'une des premières régions impactées, nous sommes conscients de la nécessité de protéger le reste du territoire et permettre le commerce des animaux avant que la maladie ne touche toute la France. Quelques semaines gagnées par la limitation des flux d'animaux seraient précieuses pour l'élevage français. La profession en Nouvelle-Aquitaine est prête à demander aux éleveurs cet effort considérable de limiter les mouvements nationaux, sous conditions de sortie possible selon les outils analytiques disponibles, notamment proposées par GDS France.

En parallèle, nous travaillons à un accompagnement auprès de nos éleveurs impactés par le blocage en mobilisant l'ensemble de nos acteurs départementaux et régionaux afin de respecter le bien-être animal (disponibilité des bâtiments, gestion des veaux, etc.) et soutenir nos éleveurs déjà en difficulté.

Nous comptons sur vous, Madame la Directrice, pour relayer ce message au niveau national et comptons également sur les services de l'Etat pour prendre toute la mesure de cette position et accompagner financièrement nos éleveurs prêts à se mobiliser pour ralentir la propagation de la maladie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la FRGDS Nouvelle-Aquitaine
Pascal ROBICHON

